

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

89

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY

SEANCE du 23 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Le vingt trois du mois de mai à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le seize mai deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle Cap Périaz à Annecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

5 JUIN 2024

Déposée en
Préfecture le

5 JUIN 2024

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Marie BERTRAND, Nicole BLOC, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Josette CHARVIER, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Gilles FRANÇOIS, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Jacques ARCHINARD à Gilles VIVIAN, Frédérique BANGUÉ à Isabelle DIJEAU, Alexandra BEAUJARD à Pierre-Louis MASSEIN, Franck BOGEY à Monique PIMONOW, Cécile BOLY à Xavier OSTERNAUD, Lola CECCHINEL à Alexandre MULATIER-GACHET, Odile CERIATI-MAURIS à Magali MUGNIER, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Jean-François DEGENNE à Samuel DIXNEUF, Noëlle DELORME à Gilles ARDIN, Joëlle DERIPPE-PERRADIN à Corinne BOULAND, Chantale FARMER à François ASTORG, Fabien GERY à Aurélie GUEDRON, Elisabeth LASSALLE à Nicole BLOC, Aurélien MODURIER à Jean-Louis TOÉ, Tony PESSEY à Thomas MESZAROS, Nora SEGAUD-LABIDI à Benjamin MARIAS, Bénédicte SERRATE à Etienne ANDRÉYS

Etaient excusé(e)s

Michel BEAL, David DUBOSSON, Frédérique KHAMMAR, Patrick LECONTE, Michel MUGNIER-POLLET, Christophe PONCET

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

ESPACE CITOYEN DU GRAND ANNECY - CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Jean-Claude MARTIN, rapporteur

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCBL-2018-0066 du 21 décembre 2018 portant approbation des statuts du Grand Annecy ;

Vu l'article L5211-10-1 du CGCT prévoyant la mise en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants d'un Conseil de développement, composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public ;

Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Vu la délibération n° D-2020-494 adoptée par le Conseil communautaire du Grand Annecy le 26 novembre 2020, relative à la composition et à l'organisation du Conseil de développement ;

Vu la délibération n° D-2020-495 adoptée par le Conseil communautaire du Grand Annecy le 26 novembre 2020, relative aux conditions et modalités de consultation du Conseil de développement et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques publiques du Grand Annecy ;

Vu la délibération n° DEL-2021-47 adoptée par le Conseil communautaire du Grand Annecy le 25 mars 2021 relative à l'approbation du pacte de gouvernance entre le Grand Annecy et ses communes membres, mentionnant la volonté du Grand Annecy de développer le dialogue citoyen dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques publiques ;

Vu la délibération n° DEL-2021-116 adoptée par le Conseil communautaire du Grand Annecy le 27 mai 2021 relative au cadre de coopération entre l'Espace Citoyen et le Grand Annecy ;

Conformément à la loi NOTRe, « *le conseil de développement établit un rapport d'activité, qui est examiné et débattu par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale* ».

Le rapport d'activité de l'Espace Citoyen pour l'année 2023 met notamment en évidence les points suivants :

- **les débats de 2023** reflètent les enjeux du territoire, mais aussi l'engagement des membres qui attendent un retour des institutions sur leurs contributions afin de rester mobilisés ;
- **après dix années de présidence** de l'Espace citoyen par François Blanchut, le bureau s'organise pour assurer la relève et fixer le cap ; c'est l'occasion de revisiter les fondamentaux d'un conseil de développement pour une gouvernance partagée qui parvient à mobiliser dans la durée ;
- **une composition qui évolue constamment** : les effectifs se stabilisent autour de 130 membres. La répartition territoriale est stable, avec une sur-représentation côté lac et une sous-représentation du Pays de Fillière ; la parité évolue pour atteindre 40 % de femmes (contre 37 % en 2022). La moitié des membres sont en âge d'activité bien que les plus jeunes soient peu présents. Plus des 3/4 sont des citoyens volontaires, 1/4, sont des représentants associatifs ou d'institutions ; L'Espace Citoyen recherche toujours à diversifier les points de vue, au-delà des membres et selon les thématiques abordées. La parole des jeunes est mobilisée dans chaque saisine ;

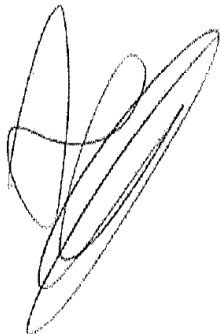
- **une instance qui s'organise** en définissant plus précisément ses modalités internes de fonctionnement (relations entre bureau, groupes de travail et assemblée plénière, rôle des référents, gouvernance) et ses relations avec le Grand Annecy (cf. cadre de coopération voté par la collectivité en mai 2021 qui sera révisé en 2024) ;
- **un travail d'évaluation** a été amorcé en lien avec les élus et les services. Cela est conforme aux délibérations de 2021 sur la participation citoyenne, notamment celle relative au cadre de coopération entre le Grand Annecy et l'Espace Citoyen. Cette évaluation a permis de dresser ensemble un état des lieux et de cibler des pistes d'amélioration ;
- **l'organisation de 2 assemblées plénières** : l'une au printemps intitulée « Voyage en 2030 Glorieuses », et l'autre à l'automne intitulée « Comment mieux inter-agir au sein de l'Espace Citoyen ? »
- **la réalisation de 3 nouvelles contributions** :
 - la contribution à l'élaboration du PADD du PLUIHMB. L'Agglomération du Grand Annecy a proposé à l'Espace Citoyen, en tant que « personne publique consultée », de formuler ses observations sur le projet de PADD ;
 - l'Espace citoyen a été saisi afin d'identifier « les conditions de réussite et les risques lors de la mise en place de la ZFEm », afin de préserver une équité sociale pour tous les citoyens ;
 - sur le Plan Pluri-Annuel d'Investissement et le Rapport d'Orientation Budgétaire.
- **des travaux en cours devraient aboutir en 2024 sur des sujets stratégiques pour l'Agglomération** :
 - **sur saisine du Grand Annecy**, l'Espace Citoyen a engagé un travail sur la définition d'un « ambassadeur pour l'eau » : dans le cadre du LAB'EAU [Appel à projet Agence Régionale de l'eau] dont les résultats ont été rendus en mars 2024 à la commission environnement ;
 - **en auto-saisine**, l'Espace Citoyen se mobilise sur :
 - une agriculture pour tous les jours, par et pour les citoyens : focus sur les jardins partagés et les enjeux de leur installation durable, en lien étroit avec les élus et partenaires impliqués sur ce sujet, notamment dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial, par la réalisation d'un inventaire et d'une enquête.
 - le vieillissement démographique du territoire : ce que cela implique en termes de modes de vie et d'enjeux à partager entre acteurs professionnels, décideurs politiques et citoyens.

Le rapport donne également la perspective d'une assemblée prête à s'investir en 2024, tant sur des réflexions stratégiques (mobilité, aménagement, ...) que sur des actions plus concrètes dans la suite des démarches engagées en 2023 (climat, grand-âge, ...).

Le Conseil communautaire décide de prendre acte du rapport d'activité 2023 de l'Espace Citoyen, conseil de développement du Grand Annecy.

PRIS ACTE

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,



Jean-Christophe BORTOLATO.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



SOMMAIRE



Édito. Le monde de demain se construit ensemble aujourd'hui

... page 5

01

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT FAIT SON BILAN

... page 6

- 🕒 Imaginer ... page 6
- 🕒 Comprendre ... page 7
- 🕒 Agir ... page 8

02

... page 10

REVUE DE L'ANNÉE 2023

- 🕒 Composition et évolution ... page 10
- 🕒 Les faits marquants de 2023 ... page 12
- 🕒 les temps forts de l'année : 2 assemblées plénières ... page 14
- 🕒 chiffres clés ... page 16
- 🕒 thèmes de travail ... page 17

- Alimentation : les jardins partagés p18
- Ressource en eau : les ambassadeurs p 19
- Urbanisme : le PADD p 20
- Climat : la balance des engagements p 21
- Mobilités : la zone à faibles émissions p 22
- Grand âge : vieillir sur le territoire p 23

Conclusion

... page 25



Notre intention



Ce rapport peut présenter une diversité de styles qui pourrait vous surprendre. Écrit à une vingtaine de mains, les contributeur.rices partagent cependant un message commun, que nous avons présenté en combinant une approche par projet et une approche contextuelle. En début de rapport, nous vous aiderons à mettre en perspective ces actions à travers notre démarche globale. Pour les curieux, tous les détails de chaque contribution sont disponibles sous forme de fiches projet à la fin du document.

ÉDITO

Le monde de demain se construit ensemble aujourd'hui !



En 2023, l'Espace Citoyen a vu la mise en place d'une nouvelle gouvernance après le départ du premier président qui a œuvré pendant 10 ans, François Blanchut. Il écrivait dans l'introduction du rapport d'activité 2022 les mots suivants : « *Les décisions qui impacteront notre avenir doivent être comprises et cela passe par la manière dont elles auront été fabriquées* ».

La participation citoyenne constitue un pilier fondamental de la démocratie participative. C'est une démarche essentielle pour garantir une prise de décision éclairée, légitime et partagée, tout en assurant l'alignement des actions sur les aspirations et les besoins de la société. Si nous négligeons cette dynamique, nous risquons de perdre le cap du « temps long », mettant en péril notre territoire d'exception.

Notre rôle de « médiateurs » entre les élus et les citoyens nous pousse à développer trois axes majeurs : **Imaginer Ensemble, Comprendre Ensemble pour Agir Ensemble.**



Les membres
bureau de l'Espace Citoyen



IMAGINER ENSEMBLE



Dans cette première partie, nous mettons en avant l'importance de l'imaginaire collectif et de l'anticipation des besoins à long terme, soulignée par une question poignante posée lors d'une rencontre avec les jeunes de Uniscité :

« Et nous, comment sera notre vie quand on aura votre âge ? »

Nous pressons nos élus de prendre des mesures anticipatives, notamment face aux défis du changement climatique et du vieillissement de la population, pour assurer la durabilité et la résilience de notre région.

L'approche de notre conseil de développement repose sur l'intelligence collective et l'écoute attentive de la diversité des opinions, soutenue par des méthodologies telles que les enquêtes en ligne et les consultations ciblées avec des groupes moins visibles.

Voici quelques illustrations de 2023 :

- Nous avons ainsi fait évoluer le concept de «Zone à Faibles Émissions» vers celui de «Zone à Forte Respiration». Cela reflète notre engagement à adopter une perspective plus large, mettant l'accent sur la qualité de vie.
- Nous avons également participé activement à des événements tels que la Biennale du Climat, où le groupe Pacte Climat a développé la « balance des engagements », visant à encourager chacun à apporter sa pierre pour compenser nos habitudes destructrices pour l'environnement.



Les contributeur.rices du Lab'eau ont quant à eux identifié comment sensibiliser sur la préservation des ressources en eau à travers le rôle de l'Ambassadeur pour l'eau dans l'objectif de changements de comportements.

- Nous avons aussi proposé de faire un « voyage en 2030 Glorieuses » lors de notre plénière de juin avec Julien Vidal : comment transformer les menaces en opportunités pour renouer avec le vivant ? Ce décalage temporel nous

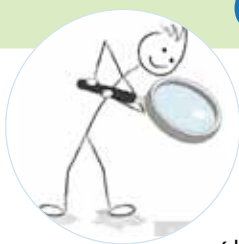
a questionné sur les actions les plus transformatrices, les plus puissantes qu'on aurait dû mettre en place en 2023.



Enfin, en révisant notre processus d'intégration, nous cherchons à enrichir la diversité et la richesse de notre groupe en accueillant de nouvelles perspectives et expériences. Nous poursuivons également avec assiduité notre collaboration avec la Coordination nationale des conseils de développement (CNCD), ce qui nous permet de nous ouvrir vers d'autres horizons en nous appuyant sur les retours d'expérience d'autres Conseils de développement.

Cette première partie de notre rapport met en évidence notre engagement envers une démocratie participative active et inclusive visant à façonner l'avenir de notre agglomération. En continuant à «**Imaginer Ensemble**», nous pourrions anticiper les besoins futurs de notre agglomération, pour bâtir un avenir plus juste, durable et inclusif pour tous.

COMPRENDRE ENSEMBLE



Le Conseil de développement est un acteur essentiel qui agit comme un pont entre élus et citoyens où les préoccupations et idées peuvent être partagées librement. Cela favorise un dialogue ouvert et constructif, permettant aux élus de recueillir des retours d'expérience sur les politiques publiques et ainsi améliorer leur prise de décision. En vulgarisant des sujets complexes comme l'eau ou l'urbanisme, le Conseil sensibilise les citoyens aux enjeux locaux.

En 2023, le groupe Alimentation s'est efforcé de comprendre la dynamique des jardins partagés et sur le « comment faire » pour accompagner les habitants du territoire aux changements de pratiques alimentaires.

Pour illustrer cette approche par un autre exemple, focalisons-nous sur le groupe « Grand Âge » : L'équipe a cherché à identifier le moment de bascule de l'autonomie à la dépendance en s'appuyant sur de nombreuses rencontres et visites sur le terrain. Ces échanges, avec par exemple les « Globe conteurs & Nos mémoires vives » ou avec Julie Pelata, anthropologue, ou encore avec les jeunes d'Uniscité, ont nourri leur réflexion. Leur approche terrain les a menés, par exemple, à l'espace santé & innovation du Change (Stabbi'lab) et a complété cette compréhension.

Pour finir, «**Comprendre Ensemble**», c'est aussi faire adhérer nos membres à notre charte d'engagement qui nous incite à « Respecter un devoir de discrétion et de réserve vis-à-vis des informations échangées », notamment sur des sollicitations en amont que nous pouvons avoir, par exemple, dans le comité des partenaires de la mobilité.

AGIR ENSEMBLE



L'axe «**Agir Ensemble**» représente le troisième volet essentiel de notre engagement en faveur de la démocratie participative. Cet axe met l'accent sur la concrétisation des idées et des solutions élaborées collectivement, transformant ainsi la vision en action tangible.

Changement des comportements

Dans le cadre de notre initiative visant à encourager un changement de comportements parmi les citoyens, nous avons mobilisé nos groupes thématiques, notamment, en 2023, ceux axés sur l'alimentation, l'eau, le grand âge et le climat. Ces groupes ont été des espaces de discussion où les participants ont été encouragés à passer à l'action. Cela évite le sentiment pour certains de subir, pour embrasser celui de maîtriser son destin commun. Par exemple, dans le groupe sur l'alimentation, nous sommes allés sur le terrain mener l'enquête auprès d'utilisateurs de jardins partagés, encourageant ainsi les citoyens à adopter des habitudes plus respectueuses de l'environnement. De même, dans le groupe sur l'eau, nous avons initié des actions concrètes de sensibilisation sur la préservation de la ressource, incitant les citoyens à adopter des comportements responsables vis-à-vis de cette ressource vitale.

Diffusion de nos Travaux

Pour garantir l'impact de nos actions, nous avons intensifié nos efforts pour diffuser nos travaux auprès d'un large public. En plus de faire connaître les prototypes imaginés dans le groupe Lab'eau, nous avons utilisé divers canaux de communication, les événements (Biennale du climat, Semaine Étudiante de l'Écologie et de la Solidarité, journée Gaïa) pour partager nos réalisations et mobiliser les citoyens. Cependant, notre approche ne se limite pas à la simple diffusion d'informations. Nous encourageons activement la participation citoyenne et l'engagement dans nos projets, invitant chacun à contribuer à la construction d'un avenir commun.

Toutes ces réflexions sur le cap à tenir pour avoir un développement de notre territoire soutenable ont pu alimenter celles sur le PADD. Sollicités pour apporter notre éclairage sur la mise en œuvre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, nous avons questionné l'équilibre à trouver entre sobriété foncière, neutralité carbone et inclusion sociale.

En 2024, nous devons aller vers plus et mieux de coopération pour une co-construction basée sur l'intelligence collective en améliorant notre communication interne et externe.

La création d'un nouvel espace de coopération que nous appelons, «l'Intergroupe», en lien avec le bureau, les groupes thématiques et tous les membres de l'Espace Citoyen, contribuera à capitaliser, évaluer le travail de tous les groupes et ainsi mieux les connecter car nous sommes convaincus que tout est relié.

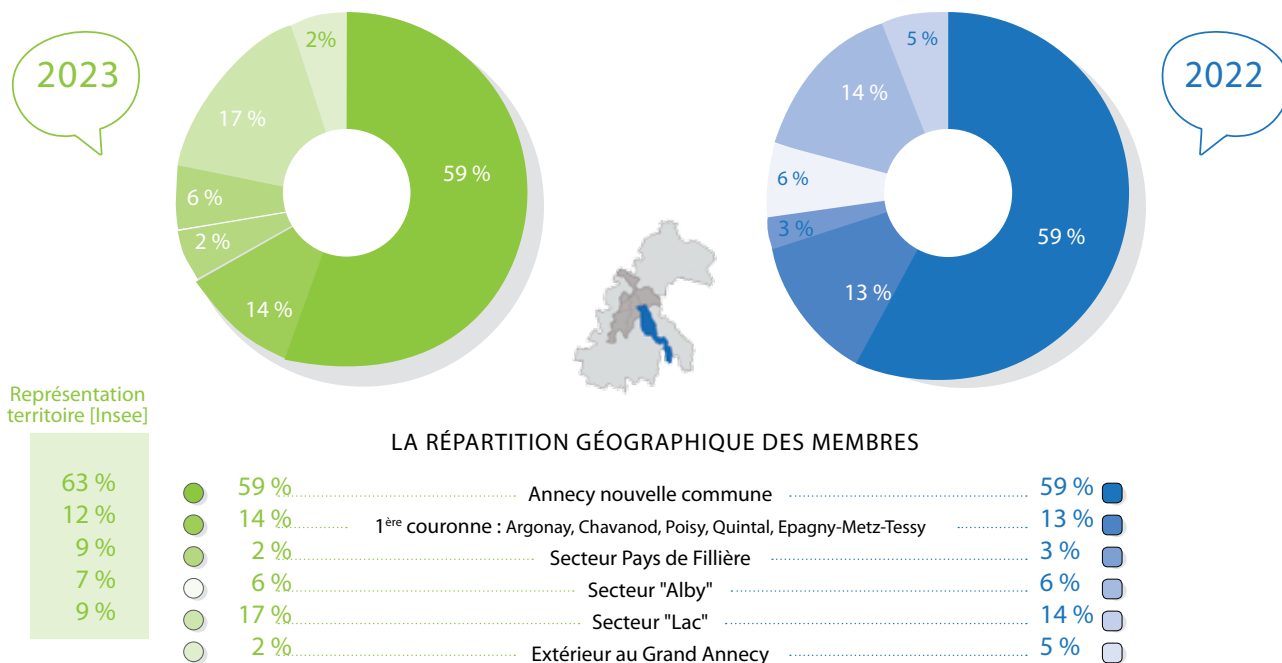
L'ESPACE CITOYEN du Grand Annecy, quelle représentativité ?

[chiffres au 31.03.2024]

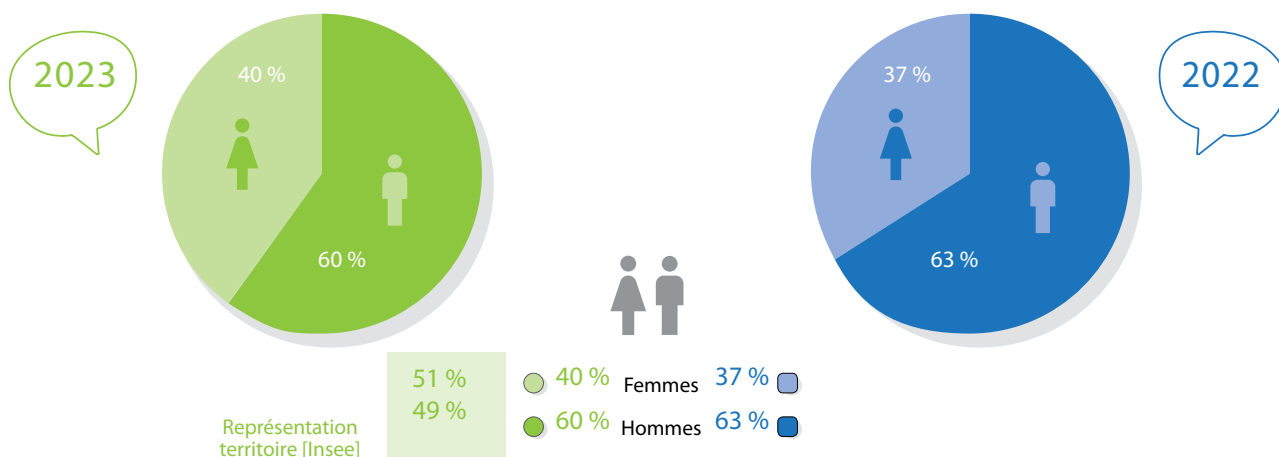
- Instance ouverte, l'Espace Citoyen se renouvelle en permanence, signe de son dynamisme. > 9 entrées en 2023 < ; > 68% de membres présents dans les groupes <



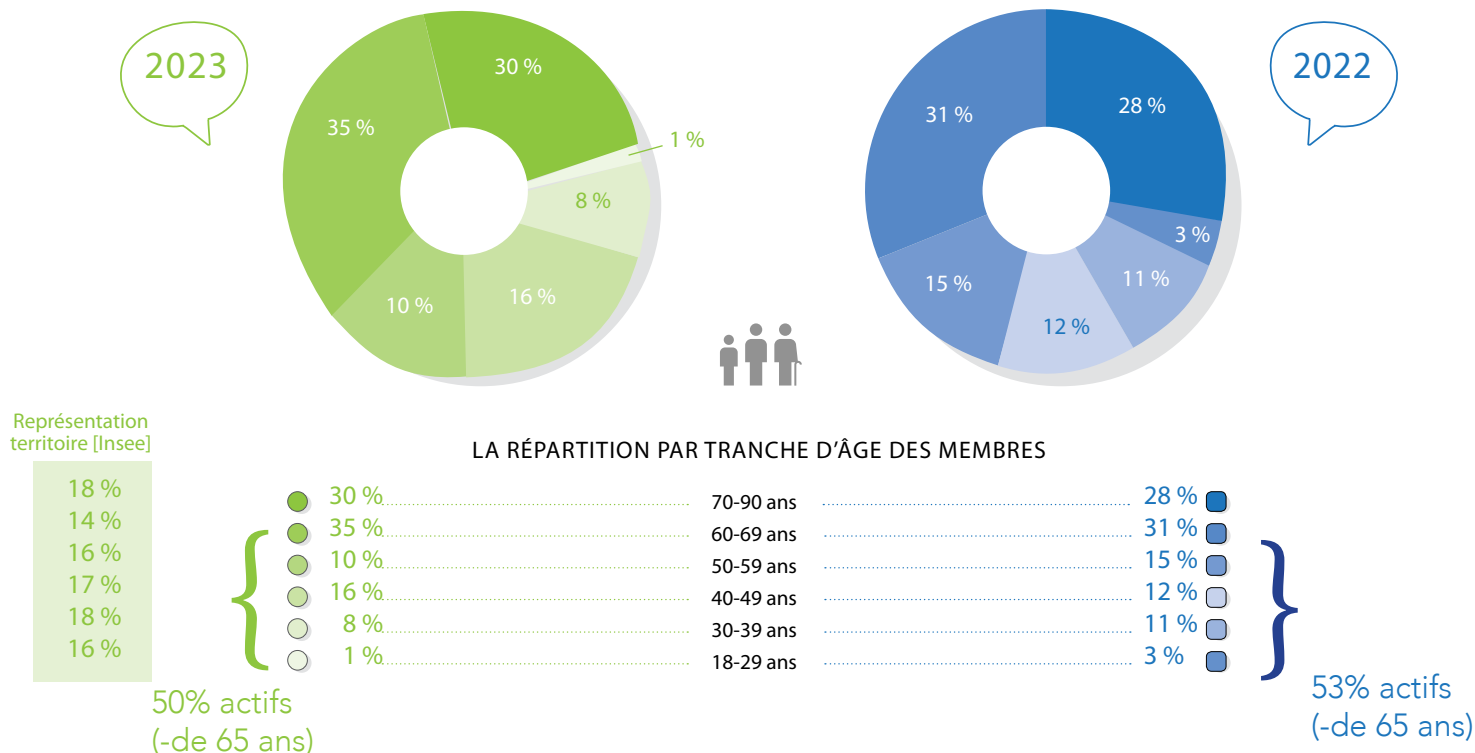
Des citoyens représentant tout le territoire du Grand Annecy



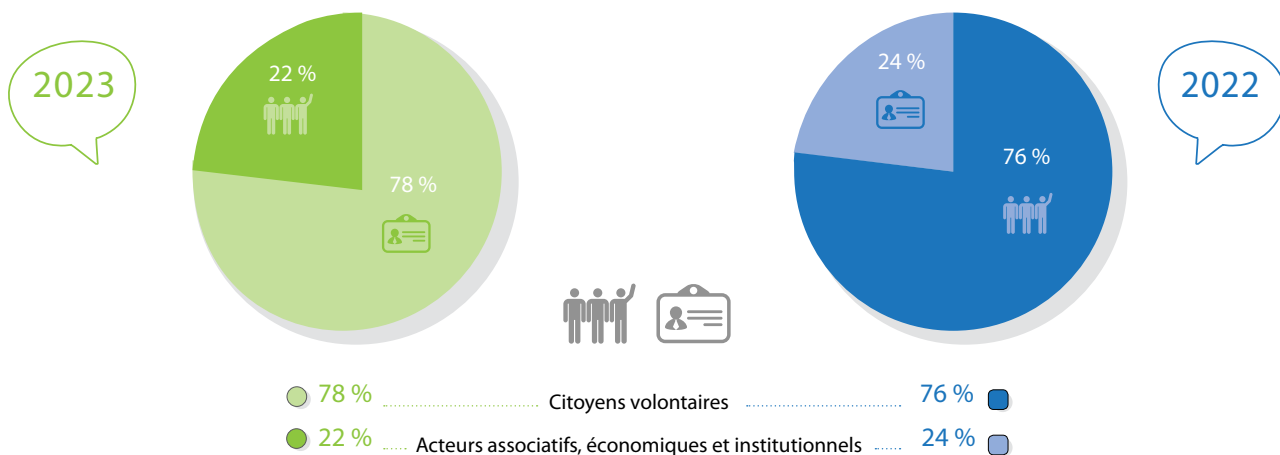
Une parité qui n'est pas encore atteinte mais des femmes plus actives dans les groupes de travail



Toutes les générations sont représentées



Diversité des acteurs



- L'Espace citoyen est une instance ouverte. Sa composition n'est donc pas figée, elle évolue avec le temps et en fonction des sujets traités.
- En 2023, notre représentation territoriale est stable, avec une sur-représentation côté lac et sous-représentation du Pays de Fillière ; la parité évolue pour atteindre 40% de femmes. La moitié des membres sont en âge d'activité bien que les plus jeunes soient peu présents. Plus des 3/4 sont des citoyens volontaires.
- Nous recherchons toujours à diversifier les points de vue, au-delà des membres et selon les thématiques abordées. La place des jeunes est mobilisée dans chaque saison.
- Les 2/3 des membres ont pris part dans l'année à au moins un groupe de travail.

LES FAITS MARQUANTS de 2023

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Lancement d'un groupe sur le grand âge

Partenariat avec l'Enseis - accueil de 4 stagiaires pour un Diagnostic Social de Territoire sur la mobilité

Le groupe Alimentation travaille sur les Jardins partagés

Rendu de la contribution sur le PADD

Expérimentation format 'intergroupe'

Conférence méthode avec Kristian Colletis-Wahl

L'atelier du Lab'eau travaille sur les changements de comportements

Partenariat avec l'association Grandir et créer 'les jeunes ambassadeurs de l'eau'

Plénière ouverte 'Nos 2030 glorieuses»' avec Julien Vidal

Adoption d'une co-présidence à 3

Changement de présidence

Lancement du nouveau site internet

Ciné-débat 'Les chants de l'eau' avec Perrine Broust

Conception d'un webinar d'accueil

Biennale pour le climat

la balance des engagements
les prototypes du Lab'eau

Journées nationales de la CNCD

Rencontres jeunesse à l'USMB

Expérimentation format 'intergroupe'

Le groupe mobilité rend sa contribution sur la mise en oeuvre de la zone à faible émission



Espace collaboratif

JOIN D'INFOS? L'Espace Citoyen

ATELIER
Mieux à savoir

Que devons-nous changer pour donner envie de s'engager dans un conseil de développement ?

prospective territoriale

Projection publique gratuite en présence de la réalisatrice Le MIKADO

Les temps forts de l'année : 2 assemblées plénières

au Printemps

Voyage en 2030 glorieuses

... Un engagement à cultiver les préoccupations collectives ...

« Faire ensemble le voyage en 2030 glorieuses » est le thème sur lequel nous vous avons invité à travailler ce soir.

Ici, il n'est pas seulement question de changement de comportement mais plus de changement systémique et cela ne se fait pas en claquant des doigts.

C'est d'abord une démarche collective. Voici ce que nous disait Samuel Aubin (sociologue) lors de l'assemblée générale des conseils de développement en 2020 :

« Comment arriver à refaire du collectif dans une société nouvelle au sein de laquelle les individus veulent s'investir, mais pas dans les structures collectives telles qu'elles ont existé jusqu'à présent. »

Comment on repense nos modèles dans un monde aux ressources finies ? Quel est notre rapport au monde ?

Nous allons devoir changer nos modes de vie (cela va s'imposer à nous) alors que tout a été construit sur le mode de la consommation. Il faudra construire notre identité sur un autre mode : sur la relation entre nous, sur la relation humaine.

Si d'aventure vous relisez les différentes productions de l'Espace citoyen, vous verrez que c'est bien cela que nous travaillons depuis longtemps.

Permettre à des citoyens d'horizons et d'avis parfois très différents, de parler ensemble, d'échanger et de faire un pas vers l'autre, voire des propositions communes, et tout ça sans s'agresser, sans s'injurier. Vous en connaissez beaucoup des endroits comme ça, dans le paysage politique de nos instances nationale et locales?

Déjà l'année dernière nous invitons nos élus à partager avec nous, les travaux de Sonia Lavadinho sur la ville relationnelle. Ou comment favoriser le lien avec nous même, avec les autres, avec le vivant.

Et pour cela Julien Vidal a bien voulu nous accompagner et nous propose de faire ce voyage dans les 2030 glorieuses...

VOIR le document complet :

<https://espace-citoyen.grandannecy.fr/s/rfzEjq2t8Azkj4d>

La prochaine assemblée de Printemps sera ouverte à l'ensemble des élu.es et de nos partenaires.

Elle se tiendra vendredi 7 juin 2024
de 18h à 21h

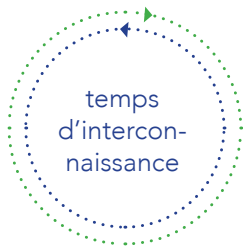
Les membres de l'Espace Citoyen et leurs invités, réunis en assemblée plénière - 2 juin 2023 © espace citoyen



à l'Automne

Nouvelle présidence

Les membres de l'Espace Citoyen, réunis en
assemblée plénière - 7 septembre 2023.
© espace citoyen



: « Comment mieux interagir ? »

Pour mieux mobiliser les membres de l'Espace citoyen, nous devrions :

- mieux tenir compte de la variété d'adhérents et essayer de les mobiliser davantage.
- communiquer plus sur les réseaux sociaux.
- proposer des outils qui permettent aux participants ponctuels d'avoir l'information

nécessaire pour participer de manière efficace (webinaires, outils de travail collectifs qui permettent d'augmenter la transparence de ce qui est fait).

- les informer des suites données aux saisines et leur montrer de quelle façon elles sont utilisées.
- développer une méthode de travail commune pour l'ensemble de nos saisines, ce qui permettrait d'avoir plus d'homogénéité au sein des différents groupes de travail.
- proposer des formations à l'attention des nouveaux adhérents
- développer notre newsletter.
- davantage communiquer à travers la presse locale.
- créer des événements visibles comme des conférences thématiques relatives aux grands enjeux territoriaux, un « festival de l'espace citoyen ».
- publier des sondages relatifs à nos saisines sur la plateforme « Je participe » de l'agglomération.
- tenir des stands d'information dans la plupart des manifestations de l'agglomération.

VOIR le document complet :

<https://espace-citoyen.grandannecy.fr/s/DzgNdiRQJFs2G2Z>

La prochaine assemblée d'Automne sera réservée aux membres de l'Espace Citoyen.

Elle se tiendra samedi 30 novembre 2024
de 8h à 12h



Chiffres clés



2023

GOUVERNANCE

Bureau 19 | 13 réunions
5 orga plénières
1 conférence méthode

Cadre de coopération 2 | 2 réunions

CNCD 16 | 15 réunions - visio inter-codev
1 journées nationales à Nancy

THÉMATIQUES

116

réunions,
séminaires,
ateliers ...

6 réunions PADD
1 visite exposition CAUE
1 contribution rendu PADD

1 réunion
avec élus & services
1 avis ROB et PPI rendu

11 réunions
1 ciné-débat
6 prototypes à la biennale

12 réunions ZFEm
4 réunions élus services

3 réunions suivi PCAET
1 biennale pour le climat

13 réunions
1 réunion avec élus & services
6 visites terrain
1 auto-saisine

8 réunions
1 auto-saisine

1 Rencontre jeunesse
USMB

8 Urbanisme

2 Finances

18 Ressources eau

16 Mobilité

4 Climat

21 Alimentation
jardins partagés

9 Grand âge

1 Place des jeunes



Nos thèmes de travail en 2023

Entre autonomie & dépendances, habiter le territoire à l'heure du grand âge



Plan de Mobilité
Zone à Faible Emission mobilité & équité sociale



Préservation de la ressource en eau



Pacte pour le climat

La place des jeunes sur le territoire



Manger sain et local
Plan Alimentaire Territorial
Potentiel nourricier du territoire



Finances, orientations budgétaires et plan d'investissements

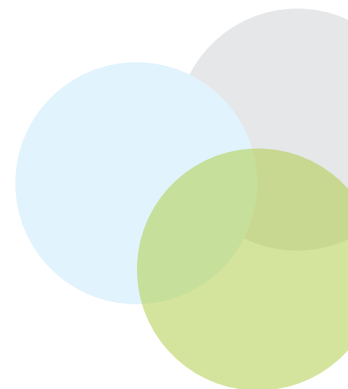
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat, Mobilité, Bioclimatique (PLUIHMB)



Alimentation



les jardins partagés



En 2023, le groupe s'est intéressé à la dynamique des jardins partagés dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial.

Comment faire pour... sensibiliser et accompagner les habitants du territoire aux changements de pratiques alimentaires... en lien avec le dérèglement climatique... à la crise sanitaire... à nos pratiques trop et depuis trop longtemps consuméristes... à notre déni de la nature... réfléchir à l'autonomie alimentaire... tout en ayant à l'esprit les faits (l'effet) de précarité alimentaire, la situation des étudiants... De nombreux acteurs sur le territoire sont impliqués dans cette dynamique de conversion : un jardin partagé ici, un restaurant bio par là, la dynamique fermaculture... les amap... l'installation d'une jeune éco-maraîchère sur un site pilote ... la restauration municipale à Annecy... la sécurité sociale alimentaire...

Nulle prétention d'arriver à l'autonomie alimentaire par là... juste une contribution à la dynamique locale du territoire qui entend, via son PAT, se saisir de la question.

D'après nos enquêtes, le jardin partagé nous a paru être un lieu sensible, propice à l'inclusion et au lien social. Mais cela ne va pas de soi et la démarche mérite d'être accompagnée et soutenue.

Alors, comment faire pour faciliter le partage d'expériences de création et d'animation dans la durée d'un jardin partagé ?

Nous visons à promouvoir l'échange d'expériences orienté vers une meilleure connaissance de chacun des acteurs du territoire des possibilités d'élargir son champ d'action et d'intervention. Ne surtout pas rester dans l'entre-soi mais faire profiter aux alentours des bénéfiques et risques de ses propres expériences. Trouver des relais. S'entraider. Ainsi, une réelle coopération pourrait être menée à l'échelle de l'agglomération...

Équipe projet

référente : Evelyne MARTEAU
10 personnes environ

Cadre

Participation au Projet Alimentaire Territorial - Auto-saisine

Objectif

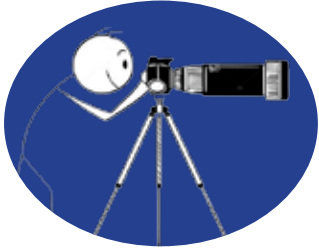
Amplifier et pérenniser les jardins partagés : pistes d'actions

Livrable

Document de synthèse des préconisations issues d'un travail de terrain et guide de création



Ressource en eau



les ambassadeurs

En 2023, le groupe a participé à la conception du Lab'eau dans le cadre de l'appel à projet de l'agence de l'eau : "Eau et participation citoyenne".

L'ambassadeur a choisi d'adopter une vision globale de la gestion de la ressource en eau en associant petit et grand cycle de l'eau. Cela lui permet de s'appuyer sur des enjeux à la fois quantitatifs et qualitatifs.

Diminuer les prélèvements d'un côté et assurer la meilleure qualité de l'autre, pour prendre soin de la capacité des milieux à se maintenir dans de bonnes conditions pour se régénérer.

De ce fait, tous les acteurs de la chaîne de gestion de la ressource sont concernés : des collectivités, des acteurs économiques, des particuliers, des médias.

L'ambassadeur pourra ainsi être plus efficace auprès des particuliers qui ne se sentiront pas

stigmatisés mais plutôt invités à prendre leur part de ce grand défi aux côtés de chacun des acteurs.

L'objectif de réduction des prélèvements fixé par le plan national est de 10% d'ici 2030. Cela engage vers la sobriété de tous les usages : collectivités, mondes économiques, particuliers. La tension sur la ressource en eau s'accroît avec le changement climatique et il s'agit bien d'aller vers des économies structurelles. Pour agir dans la durée, les ambassadeurs devront agir sur la transformation des imaginaires collectifs. Savoir ne suffit pas pour agir, chacun doit cheminer de « savoir » à « connaître » pour arriver au respect spontané de cette ressource. Il faut du temps pour se forger une intime conviction.

Ce n'est qu'à partir de ce moment que pourra jaillir l'image du grand cycle dès qu'on ouvre le robinet : il n'y a pas d'eau magique et on doit la partager.

Équipe projet

co-référentes : Martine SCOTTON & Danielle DAURELLE

20 personnes environ sous la forme d'un atelier mixte citoyens-agents-élus

Cadre

Participation au projet du Lab'Eau - Appel à projet de l'agence de l'eau RMC

Objectif

Identifier la manière et les méthodes pour sensibiliser sur la préservation des ressources en eau

Livrable

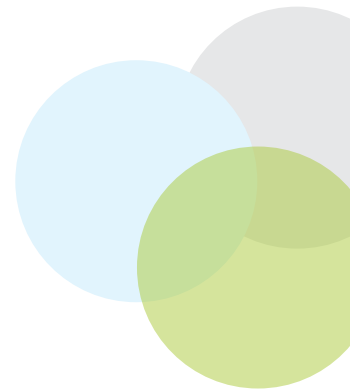
Évaluation de la faisabilité de 6 prototypes ambassadeurs



Urbanisme



le PADD



En 2023, l'Agglomération du Grand Anancy propose à l'Espace Citoyen, en tant que 'personne publique consultée', de formuler ses observations sur le projet de PADD.

Questionner notre vision pour le territoire, ce territoire, nos représentations du développement durable dans un contexte de crise écologique et démocratique... Comment le PADD peut garantir les équilibres fondamentaux dans sa mise en oeuvre ? Si le PADD peut agir sur de nombreux sujets intéressant l'Espace Citoyen (le vivre ensemble, l'autonomie alimentaire, la qualité de l'air, la mixité fonctionnelle, la santé publique, l'adaptation de la ville aux changements climatiques, les caractéristiques architecturales, la qualité des espaces publics,...) quelle est la stratégie mise en oeuvre grâce au PADD pour 2035 qui promet d'engager les transitions nécessaires ?

Voici les questions que le groupe s'est posées et ci-après les propositions qu'il souhaite vous transmettre.

Pour un projet qui soit réellement partagé par tous, Les membres du Conseil de Développement seront vigilants quant à la traduction dans le concret (PLUI) des intentions contenues dans le PADD.

Ils expriment le souhait que l'Agglomération poursuive ses efforts pour en faire partager les enjeux aux habitants et prenne en compte leurs avis, pour qu'il devienne un projet co-construit et partagé par tous. La mise en oeuvre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable nécessitera d'effectuer un changement culturel multifactoriel pour préserver un territoire du vivant et du « bien vivre ensemble ».

Équipe projet

co-référents : Jean-Pierre DIETRICH & Yves LAFOUX
20 personnes

Cadre

Participation au PLUi-HMB

Objectif

Construire un avis sur le projet de PADD

Livrable

Document de synthèse des préconisations issues de 3 séances de travail sur un temps très resserré





la balance des engagements

En 2023, le groupe a participé à la Biennale pour le climat.

L'Espace Citoyen, via son groupe de travail 'Climat', est engagé aux côtés de l'agglomération pour faire avancer le Pacte pour le Climat. En 2020 il a rendu un avis sur le PCAET et il sera associé à son évaluation à mi-parcours prévue en 2024.

Avec la saisine sur la ZFEm, il apporte son regard sur l'équité sociale quant aux restrictions de mobilités des véhicules individuels.

Avec la saisine sur l'eau, il participe à la diffusion d'information et à la sensibilisation des publics. Avec l'auto-saisine sur l'alimentation, il participe aux objectifs du PAT.

Avec la saisine sur la densification acceptable, il a porté l'attention des citoyens sur la qualité des aménagements prioritairement à la quantité des constructions. Son avis rendu sur le projet de PADD porte la vision de l'adaptation du territoire dans le contexte de réchauffement climatique. Il est là aussi question de santé environnementale en lien avec le climat.

Son nouveau groupe de travail sur le grand-âge va explorer la qualité de vie des quartiers pour les personnes « empêchées » ; proximité sociale et confort d'usage des espaces publics seront questionnés au regard du changement climatique.

La concertation citoyenne, engagement n°2 du Pacte pour le Climat trouve à s'incarner avec l'Espace Citoyen sur toutes ses thématiques de travail.

Il a donc souhaité logiquement être présent lors de la Biennale pour :

- endosser son rôle de 'vigie' sur le temps long ;
- écouter, être à l'affût des signaux faibles relevés par les citoyens ;
- mettre en avant la coopération, le lien et les solidarités.

L'Espace Citoyen a proposé le dispositif : « le contrepoids de nos habitudes » : une balance où d'un côté il y a du charbon, des déchets, de la pollution, du plastique, etc... et de l'autre, chacun met sa pierre pour faire le contrepoids par les actions sur lesquelles il s'engage.

Équipe projet

co-référents : Frédéric BEGUIN & François GIN
8 personnes environ

Cadre

Participation à la biennale pour le climat

Objectif

Recueillir l'avis des citoyens en les sensibilisant au poids de nos habitudes

Livrable

Typologie des engagements exprimés
... travail à poursuivre lors d'autres manifestations en 2024



Mobilité



la zone à faible émission

En 2023, l'Espace citoyen a été saisi afin d'identifier les conditions de réussite et les risques lors de la mise en place de la ZFEm afin de préserver une équité sociale pour tous les citoyens.

Au terme de notre étude nous sommes parvenus à la conclusion que la zfem est :

- un sujet de controverse inutile, étant donné le faible nombre de véhicules concernés par les interdictions,
- mais c'est en revanche un outil utile pour engager les débats :

débats sur l'équité, la santé, les pollutions de l'environnement dues à nos déplacements, le dérèglement climatique et de nouvelles façons de nous déplacer autrement qu'en voiture solo, l'apaisement de notre territoire saturé par les flux automobiles, ...

- et pour favoriser la transition vers des mobilités décarbonées pour tous. La Zfem, c'est la possibilité en effet de transformer une contrainte en opportunité

Sans attendre les infrastructures lourdes projetées, il nous semble qu'il est possible de mettre en oeuvre dès aujourd'hui une nouvelle vision de la mobilité au sein de l'agglomération : un projet ambitieux pour notre territoire, une zone « à forte respiration et qui soit d'utilité sociale ».

La communication sera essentielle. Elle devra mettre en avant les bénéfices du changement, et les mesures concrètes adaptées à chacun pour sortir du tout voiture... Il sera notamment important d'aider et conseiller sur le terrain les personnes impactées directement, les plus modestes pour lesquelles l'usage de la voiture, de par son coût, est souvent un facteur de précarisation.

Équipe projet

co-référentes : Aline HUSSON & Cécile MARTIN

15 personnes environ

Cadre

Mise en oeuvre de la ZFE-m

Objectif

Analyser les conditions de réussite et les risques du point de vue de l'équité sociale

Livrable

Document de synthèse et note d'engagements et préconisations ; présentation à la commission mixte environnement-aménagement-mobilité ; présentation au public lors du lancement de la concertation



Grand âge



vieillir sur le territoire

En 2023, *vieillir et habiter son territoire, tel est le thème sur lequel le groupe a choisi de se questionner.*

Ces dernières décennies, plusieurs évolutions marquantes nous engagent à envisager la cohabitation simultanée de cinq générations : profil démographique, longévité, éclatement familial, mobilité résidentielle, rapport aux loisirs, ... Ces sujets sont questionnés pour répondre à des besoins nouveaux : accompagnement personnalisé, logement adapté, vie de quartier, lien social, ...

Les politiques publiques concernant la dépendance s'orientent désormais vers le maintien à domicile, les établissements d'accueil étant réservés aux soins pour les personnes âgées en perte d'autonomie cognitive et ou motrice nécessitant surveillance et aide constantes. Cela sous-entend de pouvoir soutenir et déployer les aidants car aujourd'hui, les services de soins à domicile sont exsangues. L'enjeu est donc de taille de savoir comment en retarder la nécessité et faciliter aux personnes

âgées en perte d'autonomie partielle de rester dans leur domicile, du moins dans leur quartier le plus longtemps possible.

Les attentes ont changé. Les citoyens peuvent déceler ce changement de culture et valoriser les leviers d'une longévité active. L'enjeu est de rendre visible la question de société qui nous est posée à tous, appuyée par une coordination des acteurs qui simplifie l'accès aux informations (seniors, familles et aidants).

Un ensemble de partenaires locaux sont impliqués, auxquels nous pouvons apporter des témoignages citoyens, et en resituant l'exercice dans les apports sur la ville relationnelle partagés par Sonia Lavadinho.

Comment alors identifier le moment de bascule de l'autonomie à la dépendance (le moment où "on ferme sa porte") pour en prendre soin : le repérer, l'accepter, en favoriser l'expression plutôt que de le cacher. « Personne âgée » n'est pas générique d'un besoin commun ni uniforme, un travail sur les publics et leurs attentes sera d'une grande valeur ajoutée.

Équipe projet

co-référents : Philippe PLOYARD & Patrici ROUSSILLON
15 personnes environ

Cadre

Auto-saisine

Objectif

Analyser le vieillissement sur le territoire à partir du recueil de témoignages vécus pour obtenir une lecture transversale des politiques publiques. Engager un débat citoyen large.

Livrable

1ère étape 2023 : construction des critères de l'auto-saisine



CONCLUSION

Le rôle de l'Espace citoyen du Grand Annecy a évolué depuis quelques années. Cette instance obligatoire, recevait jusqu'à présent surtout des saisines orientées vers des analyses à posteriori, de plans territoriaux développés par les Services (PCAET, PDU/PDM, ...). Cela évolue vers une participation plus inclusive dans les réflexions qui animent les saisines en provenance des élus et des services. Sachant que 50 % des élus de la ville d'Annecy sont aussi élus au conseil communautaire, il a semblé intéressant de sensibiliser les représentants des conseils de quartier et leurs maires délégués ainsi que les habitants représentatifs des 34 communes pour les inclure dans les travaux de l'Espace citoyen. Ceux-ci peuvent, de ce fait, mieux comprendre, et faire le lien entre les différentes compétences de l'agglomération et de la ville.

L'Espace citoyen tient à remercier les élus du territoire pour leur confiance (illustrée par les débats au sujet du ROB/PPI) ainsi que les Services, mention particulière à la direction 'Prospective et dialogue citoyen', qui lui ont permis d'agir en parfaite collaboration pour travailler sur les planifications à court, moyen et long terme qui définiront le paysage du territoire du Grand Annecy.

Le partage sincère et l'écoute apprenante permettent d'avancer, de connaître, de comprendre, d'innover et imaginer pour agir ensemble. Ce rapport d'activité en témoigne pleinement, initiant des changements et amplifiant la culture de la participation citoyenne.





L'Espace Citoyen, c'est quoi ?

Il s'agit d'une instance de démocratie participative constituée de membres bénévoles issus de la société civile et de représentants des institutions et associations du territoire, qui effectue des missions de consultations et de propositions sur les orientations majeures des politiques locales.

Véritable outil d'aide à la décision, l'Espace Citoyen accompagne le Grand Annecy dans l'évolution du bassin de vie en formulant des avis citoyens. Dans les différentes thématiques abordées, il s'applique à traiter des sujets et des enjeux d'avenir concernant directement la population

L'Espace Citoyen du Grand Annecy
Conseil de Développement
Grand Annecy – 46 avenue des Iles
BP 90270 – 74007 Annecy
Tél 04 80 48 07 32
espacecitoyen@grandannecy.fr



L'Espace Citoyen
du Grand Annecy
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT